



Rapport de l'équipe de visite 2013

Programme de Maîtrise en Architecture

Université Laval

Le conseil canadien de certification en architecture

1 rue, Nicholas, Suite 710
Ottawa (Ontario) Canada K1N 7B7
Téléphone: (613) 241-8399
Télécopie: (613) 241-7991
Courriel: info@cacb.ca
Site Internet: www.cacb-cca.ca

Table des matières

I. #	Introduction • Agrément du CCCA	3#
II. #	Sommaire de l'évaluation de l'équipe de visite	4#
	1. #Commentaires de l'équipe de visite	4#
	2. #Conditions d'agrément "atteinte" et "non atteinte": résumé	4#
	3. #Progrès réalisés par le programme depuis la visite précédente (RÉV 2007)	5#
	4. #Points forts du programme	7#
	5. #Préoccupations et recommandations de l'équipe	8#
III. #	Conformité avec les conditions d'agrément	9#
IV. #	Annexes	19#
	Annexe A: Introduction au programme	19#
	1. #Histoire et description de l'établissement de l'école d'architecture de l'Université de Laval	19#
	2. #Mission de l'établissement	19#
	3. #Histoire du programme	21#
	4. #Mission du programme	23#
	5. #Plan d'action du programme	26#
	Annexe B: #L'équipe de visite	29#
	Annexe C: Le calendrier de la visite	30#
V. #	Signatures du rapport	34#

I. Introduction • Agrément du CCCA

Le CCCA est une corporation nationale indépendante et sans but lucratif dont les directeurs représentent les Ordres d'Architectes du Canada (OAC), le Conseil Canadien des Écoles Universitaires d'Architecture (CCÉUA) et l'Association Canadienne des Étudiants en Architecture (ACÉA). Le CCCA est une entité à la fois décisionnelle et génératrice de politiques. Le CCCA est la seule organisation reconnue par la profession d'architecte au Canada pour évaluer les compétences académiques des diplômés et diplômées en architecture (Programme de certification) et pour accréditer les programmes d'études professionnelles en architecture offerts par les universités canadiennes (Programme d'agrément)

Le Conseil canadien de certification en architecture a été fondé en 1976, sur entente des autorités d'inscription et des Conseils de neuf associations ou instituts provinciaux, en vue d'évaluer et de certifier la formation scolaire des candidats à l'admission qui détiennent un grade professionnel ou un diplôme en architecture. En 1991, l'Ordre des architectes du Québec s'est joint au CCCA. Au cours de cette même année, le mandat du CCCA au regard de la certification des grades et des diplômes a été reconduit et la composition de l'organisme a été révisée pour tenir compte de la responsabilité additionnelle qui lui était confiée, à savoir l'agrément des programmes de grade professionnel offerts dans les écoles d'architecture des universités canadiennes.

Le CCCA n'octroie l'agrément qu'aux programmes professionnels en architecture. Ceux-ci comprennent:

- Maîtrise en Architecture précédée d'un baccalauréat préprofessionnel; exigence qui correspond normalement à cinq ou six années d'études;
- Maîtrise en Architecture sans exigence d'un baccalauréat préprofessionnel, qui consiste en un baccalauréat et d'un minimum de trois années d'études professionnelles;
- Baccalauréat en Architecture requérant un minimum de cinq années d'études, sauf au Québec où quatre années d'études universitaires suivent deux années d'études collégiales (CEGEP).

Le processus d'agrément débute à l'école par la préparation du rapport sur le programme d'architecture (*RPA*). Le *RPA* fournit des renseignements qui portent sur le programme tout autant que sur le contexte dans lequel il est offert et les ressources dont il dispose afin de satisfaire les conditions et les procédures d'agrément établies par le CCCA. Le *RPA* devrait être à la fois utile pour l'école en ce qui a trait au processus de planification et aussi comme documentation aux fins de d'agrément.

Une fois que le *RPA* est accepté par le Conseil, la visite d'agrément est planifiée. La décision du CCCA sur l'agrément est basée sur la capacité du programme à satisfaire les conditions et les procédures d'agrément, incluant la capacité de ses diplômés à répondre aux exigences d'apprentissage telles que définies par les critères de performance de l'étudiant. Lors de la visite, l'équipe examine le travail des étudiants et l'évalue par rapport à ces critères (CPE). L'équipe évalue également l'efficacité et le degré de soutien à la disposition du programme en architecture à travers les réunions avec les administrateurs à différents niveaux de l'institution, le corps professoral, les étudiants, les anciens diplômés, et les praticiens locaux.

À l'issue de la visite, l'équipe de visite fait des observations et exprime aussi bien les compliments que les préoccupations au sujet du programme et de ses composantes. Elle offre également des suggestions pour l'enrichissement des programmes et fait des recommandations, qui, dans l'esprit de l'équipe, sont nécessaires à l'amélioration du programme et pour le maintien de l'agrément.

Après la visite, l'équipe rédige le RÉV qui sera transmis avec les recommandations confidentielles au CCCA. Le CCCA prend alors la décision finale quant à la durée de l'agrément.

II. Sommaire de l'évaluation de l'équipe de visite

1. Commentaires de l'équipe de visite

Nous tenons à remercier les administrateurs de l'Université Laval pour leur accueil chaleureux. Nous voulons souligner de façon toute particulière l'engagement de Mme Myriam Blais et de son équipe, tant au niveau de l'élaboration du rapport soumis au Conseil canadien de certification en architecture, qu'à la préparation des évidences, de la salle d'équipe et des lieux de visite.

L'équipe reconnaît et apprécie le grand progrès réalisé par l'École d'architecture de l'Université Laval (EAUL) en relation avec les préoccupations soulignées dans le REV de 2007.

L'équipe salue l'atmosphère collégiale et l'enthousiasme qui existent au niveau des professeurs, du personnel administratif et des étudiants ainsi que parmi tous les amis de l'EAUL qui appuient ses activités et ses programmes.

À la suite des visites avec les divers groupes et intervenants, l'équipe applaudit le haut niveau d'ouverture d'esprit et de discussion. Elle remercie tous les participants pour leurs commentaires et suggestions, qui visent à améliorer la qualité d'une école dont la réputation croissante a été établie au cours de ses cinquante années d'existence.

2. Conditions d'agrément "atteinte" et "non atteinte": résumé

	Atteinte	Non-atteinte
1. Réponse du programme aux perspectives du CCCA		
A. La formation en architecture et le contexte universitaire	[x]	[]
B. La formation en architecture et les étudiants	[x]	[]
C. La formation en architecture et le permis d'exercice	[x]	[]
D. La formation en architecture et la profession	[x]	[]
E. La formation en architecture et la société	[x]	[]
2. Auto-évaluation du programme	[x]	[]
3. Information du public	[x]	[]
4. Équité sociale	[x]	[]
5. Ressources humaines	[]	[x]
6. Développement des ressources humaines	[x]	[]
7. Ressources matérielles	[x]	[]
8. Ressources documentaires et technologie de l'information	[x]	[]
9. Ressources financières	[x]	[]
10. Structure administrative	[x]	[]
11. Grade professionnel et curriculum	[x]	[]
12. Critères de performance de l'étudiant (CPE)		
A1. Habiletés de pensée critique	[x]	[]
A2. Habiletés en recherche	[x]	[]
A3. Habiletés graphiques	[x]	[]
A4. Habiletés langagières	[x]	[]
A5. Habiletés de collaboration	[x]	[]
A6. Comportement humain	[x]	[]
A7. Diversité culturelle	[x]	[]
A8. Histoire et théorie	[]	[x]

A9. Précédents	[x]	[]
B1. Habilités en design	[x]	[]
B2. Préparation d'un programme	[x]	[]
B3. Aménagement du site	[x]	[]
B4. Design durable	[x]	[]
B5. Accessibilité	[]	[x]
B6. Systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	[x]	[]
B7. Systèmes structuraux	[x]	[]
B8. Systèmes environnementaux	[]	[x]
B9. Enveloppes du bâtiment	[x]	[]
B10. Systèmes de service du bâtiment	[]	[x]
B11. Matériaux de construction et assemblages	[x]	[]
B12. Économie du bâtiment et contrôle des coûts	[x]	[]
C1. Développement détaillé d'un projet	[x]	[]
C2. Intégration des systèmes du bâtiment	[x]	[]
C3. Documentation technique	[x]	[]
C4. Design complet	[]	[x]
D1. Leadership et rôle social	[x]	[]
D2. Éthique et jugement professionnel	[x]	[]
D3. Responsabilités légales	[x]	[]
D4. Réalisation des projets	[x]	[]
D5. Organisation d'un bureau	[x]	[]
D6. Stage professionnel	[x]	[]

3. Progrès réalisés par le programme depuis la visite précédente (RÉV 2007)

Préoccupation 1 :

« Les ressources informatiques (équipement, logiciels et ressources humaines) semblent répondre à la demande actuelle, quoique de façon minimale. Cependant il y a crainte que ces ressources soient bientôt limitatives en atelier dans le contexte d'une poussée en architecture virtuelle et la recherche dans ce domaine. Avec l'acquisition du poste de professeur en Recherche Virtuelle, on devrait voir se former une nouvelle dynamique entre la salle de maquette, la matériauthèque et le local de menuiserie. Nous encourageons l'École à donner suite à cet axe de développement. »

L'école n'est plus tenue de faire rapport sur cet item (CCCA2010) et l'équipe de visite est en accord avec cette décision.

Préoccupation 2 :

« Même si l'équipe conclut que les améliorations récentes à la bibliothèque et à la salle de lecture, autant dans l'augmentation du budget que dans l'étendue des heures d'ouverture, ont permis de répondre adéquatement aux préoccupations des visites précédentes, nous tenons à souligner que les limites actuelles des collections risquent fortement de nuire à la croissance de la recherche au sein de l'École. Ces limites risquent de toucher particulièrement les domaines de l'histoire et de la théorie qui sont une partie importante et nécessaire d'un programme complet d'études supérieures. »

L'équipe a pu observer de nettes améliorations au niveau de la bibliothèque centrale et de la salle de lecture depuis la visite effectuée en 2007. Au point de vue des installations, il y a eu un réaménagement et un agrandissement de la salle de lecture, incluant la réorganisation de la collection ainsi que l'ajout de postes de

travail. En ce qui concerne la bibliothèque centrale, l'Université a procédé à la rénovation de l'étage abritant la collection de livres en art et en architecture, améliorant l'accessibilité aux ressources et au Centre GéoStat. En ce qui a trait aux collections, un budget supplémentaire d'environ 14000\$ par année pour les cinq prochaines années a été octroyé à la salle de lecture pour permettre un achat plus important de monographies. Au niveau des opérations, les heures d'ouverture ont été prolongées à la salle de lecture. L'équipe considère toutefois que l'EAUL doit demeurer attentive à cette préoccupation.

Préoccupation 3 :

« L'apparente rigidité des cours obligatoires, notamment dans les deux premières années du baccalauréat, la logistique des programmes de séjours d'études à l'étranger en troisième année et le rythme apparemment rapide d'ateliers plutôt complexes convergent dans une limitation de l'accès des étudiants aux options de cours et d'ateliers. Ceci empêche aussi le développement optimal d'une approche critique et réflexive et d'un discours complet sur les différents aspects du programme, par exemple dans l'analyse en profondeur de précédents, l'exploration approfondie des études de site et d'analyse programmatique, etc. »

Les changements apportés au curriculum depuis 2007 l'ont rendu moins rigide et ont permis d'apporter une réponse encourageante en ce qui concerne les cours à option grâce à l'élimination d'un cours obligatoire et la révision des exigences des cours de langue. Il en résulte une flexibilité accrue pour la sélection des cours à option, même si la rencontre avec les étudiants a démontré que le problème était encore à l'ordre du jour. De plus, l'équipe regrette qu'il lui soit impossible d'apprécier si la grande diversité des cours à option constitue une réalité à tout moment dans le curriculum des étudiants et en quelle mesure la distance physique entre les deux campus continue à être limitative. En ce qui concerne les ateliers, l'amélioration est tangible et l'équipe a pu vérifier que la diversité des ateliers de maîtrise était réelle et accessible à l'ensemble des étudiants.

Préoccupation 4 :

« Les étudiants ne semblent pas profiter pleinement des opportunités amenées par la panoplie de cours interdisciplinaires offerts à l'université et par les activités situées sur le campus principal. Même si la distance est un facteur important, il serait tout de même souhaitable d'encourager une plus grande interaction avec les autres disciplines. Cette interaction pourrait être facilitée par une optimisation de la structure des cours obligatoires pour créer une plus grande ouverture et flexibilité des cours à option et du programme. »

L'équipe a constaté que les étudiants continuent à ne pas profiter pleinement de l'abondance d'activités, y compris sportives et extracurriculaires, offertes sur le campus principal. Les étudiants d'architecture restent désavantagés par leur situation loin du campus, même si la localisation de l'EAUL au centre historique de Québec demeure un argument incontestable pour leur intégration dans la communauté élargie.

Préoccupation 5 :

« Les projets de fin d'études à la fin de la maîtrise évoluent dans une direction très positive vers des perspectives plus ouvertes et critiques (selon le modèle de la thèse, plutôt que du projet intégré). Cependant, nous avons une préoccupation que l'ambiguïté qui reste concernant le degré auquel ces projets doivent être complets et intégrés demande une clarification. Cette ambiguïté nous semble diminuer les possibilités d'arriver à une réalisation optimale des projets à l'intérieur des contraintes de temps liées à une seule session de préparation et une seule session d'atelier. »

L'équipe a pu constater les progrès significatifs réalisés dans la direction académique de l'Essai (projet) de maîtrise. Ces derniers résultent dans une amélioration de leur qualité globale tant au niveau de l'écrit que du projet en soi. En conclusion, cette préoccupation n'existe plus.

Préoccupation 6 :

« De façon similaire, nous avons une préoccupation que, malgré le degré élevé d'organisation du programme, la structure actuelle ne permette pas que tous les étudiants soient exposés également, selon leur choix d'ateliers en maîtrise, à l'intégration des systèmes dans le processus de design, visant le design intégré et le design complet (critères 12.22 et 12.29). »

L'équipe a constaté une amélioration, mais cette préoccupation demeure en regard du critère C4.

Préoccupation 7 :

« Même si le Vieux-Séminaire est un environnement très inspirant, l'édifice pose des obstacles à l'efficacité de l'enseignement. À long terme, des situations comme celle de l'amphithéâtre qui ne répond pas aux besoins d'un enseignement de cours magistraux pourraient nuire au succès du programme. Considérant les contraintes de l'installation dans un bâtiment patrimonial, nous notons que le programme bénéficierait grandement d'un support créatif de la part de l'Université dans l'acquisition de nouveaux espaces accessibles et appropriés pour l'enseignement à proximité de l'École actuelle. »

L'équipe a pu apprécier les améliorations apportées à l'amphithéâtre à travers une intervention appropriée tant à la nature patrimoniale du Vieux-Séminaire qu'aux exigences de l'enseignement de cours magistraux. L'amphithéâtre a été modifié de façon considérable pour accommoder 120 places assises avec raccord électrique, accès à internet et un nouvel équipement audio-visuel.

Préoccupation 8 :

« La situation actuelle d'accès sans supervision des étudiants à l'atelier de maquettes est une situation presque unique dans les écoles d'architecture qui pose des questions sérieuses concernant la sécurité des étudiants. Cette situation est peut-être aussi responsable d'une faible utilisation des outils et par conséquent des maquettes comme moyens d'apprentissage. Même si nous félicitons l'initiative de l'achat d'un traceur 3D numérique et la réorganisation des espaces adjacents à l'atelier, l'équipe s'inquiète que l'implantation de ce nouvel équipement ne pose un poids supplémentaire sur les installations actuelles et leur facilité d'accès. »

Bien que les préoccupations liées à la sécurité des étudiants dans l'atelier de maquette aient été ajustées selon les normes de santé et sécurité de l'Université Laval, l'équipe constate que la situation demeure problématique (voir Préoccupations). D'autre part, l'équipe tient à souligner que le réaménagement du local 0219 pour accueillir les équipements de fabrication numérique convient aux besoins actuels de l'EAUL.

4. Points forts du programme

1. La situation de l'École au centre du Vieux-Québec lui donne une identité particulière tant à l'échelle de la ville qu'à l'intérieur de l'Université Laval. Cette situation encourage le rôle de l'École et de ses étudiants comme ambassadeurs de l'Université et permet d'engager la ville de manière immédiate et fructueuse. En somme, c'est un environnement physique qui démontre le pouvoir de l'architecture et crée une expérience positive du lieu.
2. L'EAUL est très engagée dans sa communauté adoptive et est devenue un des fers de lance de l'Université Laval.
3. Cet emplacement, avec l'indépendance qu'il engendre, contribue à créer une culture collégiale et une atmosphère d'entraide tangible entre tous les membres de l'école. Cette atmosphère d'entraide trouve même écho chez le propriétaire du Séminaire qui est ouvert à la croissance des programmes d'architecture dans ce complexe patrimonial. Cette convivialité englobe de façon plus large le voisinage, incluant des cabinets

d'architectes, des commerces ainsi que des agences gouvernementales qui créent des liens étroits avec l'EAUL.

4. L'équipe tient à souligner le dynamisme du corps étudiant. Les étudiants se sont montrés engagés, conscients des forces ainsi que des défis qui marquent l'École. Ils démontrent un haut niveau de maturité, un engagement actif dans leur programme de formation ainsi qu'une belle conscience critique quant aux améliorations possibles.
5. Le travail du corps professoral dans le cadre de leurs recherches, création et *recherche-créations* couvre une grande variété de sujets et de types de projets. Ceux-ci incluent la publication de recherches dans des revues avec comité de lectures, le design architectural, la publication de projets expérimentaux, et le développement de plusieurs liens internationaux. Ces activités enrichissent la culture de l'École, contribuent à la formation des étudiants et caractérisent le profil du programme, que ce soit dans le contexte universitaire ou de façon plus globale.
6. L'équipe félicite l'EAUL pour la continuité de son soutien à la réalisation des programmes de séjours d'étude à l'étranger ainsi que la valeur d'éducation et d'enrichissement que l'École leur attribue.
7. L'équipe applaudit le réaménagement de la Matériauthèque, et souhaite une croissance effectuée en collaboration avec les sous-traitants, les fabricants, les manufacturiers et les fournisseurs de produits et matériaux. Ce laboratoire aide à transmettre, de façon palpable, les détails, matériaux et applications dans le domaine de la construction.

5. Préoccupations et recommandations de l'équipe

1. L'équipe exprime sa préoccupation devant la récurrence de déficiences sérieuses relatives à l'intégration des systèmes et de leur mise en évidence dans le design complet. L'équipe a également noté que la compréhension des systèmes environnementaux et des services de l'édifice n'est réellement enseignée qu'à l'intérieur du cours *Systèmes mécaniques et électriques* ARC-2003, un cours de trois crédits.
2. L'équipe constate qu'en dépit de leurs qualités intrinsèques, les cours obligatoires et à option d'histoire et théorie négligent les traditions architectoniques et urbaines non-occidentales.
3. L'équipe note que, dans son état actuel, l'atelier de maquette ne répond pas au désir d'une portion du corps professoral et des étudiants de travailler avec une approche matérielle qui pourrait contribuer au processus de design. Dans ce sens, la formation en santé et sécurité offerte aux nouveaux étudiants ne constitue qu'une sensibilisation à la sécurité liée à l'usage de l'atelier de maquette, ce qui ne répond pas aux préoccupations exprimées dans le précédent rapport quant à l'usage des maquettes comme moyen d'apprentissage. Aussi, l'atelier ne dispose pas des équipements adéquats au travail du bois, et l'aménagement ne privilégie pas le travail efficace en atelier. L'équipe recommande qu'une évaluation soit effectuée de concert avec les étudiants pour établir les besoins réels d'espace et d'équipement pour la fabrication et l'entreposage des maquettes et des matériaux de construction.
4. L'équipe de visite souligne l'ambition de l'EAUL d'offrir un environnement stimulant intellectuellement dans l'ouverture et le respect des aspirations des divers groupes et individus impliqués. Le comité note que la quasi-totalité des professeurs est titulaire d'au moins un diplôme de l'Université Laval. Malgré un contexte contemporain qui est caractérisé par une plus grande mobilité, diversité et croissance, l'équipe constate que des diplômés de l'Université Laval apparaissent aussi dans les embauches récentes. Devant cette situation, une préoccupation émerge par rapport aux possibilités de renouvellement et d'évolution, ainsi que dans une optique plus générale d'autocritique. Bien qu'une très grande diversité existe présentement au niveau de la

recherche, l'absence de commentaire sur la nature plutôt homogène des membres du corps professoral dans l'auto-évaluation indique que cet aspect n'est, soit pas apparent, soit considéré non pertinent, ce qui préoccupe l'équipe de visite.

5. Il est évident que les étudiants apprécient l'augmentation de la collection qui est disponible dans la salle de lecture ainsi que les améliorations apportées à l'horaire. Toutefois, certaines préoccupations demeurent. De façon générale, l'accès et l'emprunt du matériel suivant un horaire plus élargi pourrait continuer à être améliorés. Au niveau des collections, le comité considère qu'il y a une faible représentation des périodiques et des monographies axés sur l'histoire et la théorie de l'architecture dans la salle de lecture. En outre, elle note que la collection couvrant l'architecture nord-américaine, et, en particulier, canadienne, pourrait être beaucoup plus complète.
6. L'absence d'équipement de premiers soins dans les ateliers a été soulignée par les étudiants et constitue une préoccupation pour l'équipe.
7. On a porté à l'attention de l'équipe une faiblesse par rapport à l'intégration des étudiants étrangers. L'équipe recommande une évaluation des critères académiques et du programme d'accueil.
8. Malgré les opportunités d'échanges internationaux et l'intérêt porté par les étudiants aux questions relatives à l'architecture et à l'environnement au Québec, l'équipe recommande un élargissement du champ de préoccupation du projet qui soit plus en lien avec la situation nord-américaine de l'école et la globalisation de la profession.

III. Conformité avec les conditions d'agrément

1. Réponse du programme aux perspectives du CCCA

Les programmes doivent tenir compte des intérêts pertinents des groupes qui constituent le CCCA : les éducateurs et les associations provinciales, les praticiens, les étudiants et les stagiaires, ainsi que le grand public.

A. La formation en architecture et le milieu académique

Le programme doit démontrer qu'il bénéficie du contexte institutionnel et qu'il y contribue.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe:

B. La formation en architecture et les étudiants

Le programme doit démontrer qu'il appuie et encourage les étudiants à atteindre leur plein potentiel tout au long de leurs études et de leur carrière professionnelle, et qu'il offre un milieu ouvert aux différences culturelles.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe:

C. La formation en architecture et le permis d'exercice

Le programme doit démontrer qu'il offre aux étudiants une préparation adéquate pour la transition vers la vie professionnelle, incluant l'accession au stage et au droit de pratique

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

D. La formation en architecture et la profession

Le programme doit démontrer comment il prépare les étudiants à pratiquer la profession et à assumer de nouveaux rôles dans un contexte où la diversité culturelle augmente, où les clients et les exigences réglementaires changent et où les connaissances fondamentales s'accroissent.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

Bien que cette condition soit atteinte, l'équipe estime que l'école gagnerait à diversifier les sources de connaissances et d'enseignements pour assurer la formation adéquate des étudiants en regard d'une profession qui évolue dans un contexte à la fois régional, national et international.

E. La formation en architecture et la société

Le programme doit démontrer qu'il apporte aux étudiants une compréhension avisée des problèmes sociaux et environnementaux et qu'il développe également leur capacité à les résoudre par des décisions judicieuses en matière d'architecture et design urbain.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

2. Auto-évaluation du programme

Le programme doit fournir une évaluation du niveau d'atteinte de sa mission et de complétion de son plan d'action.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

3. Information du public

Le programme doit fournir au public une information claire, complète et précise, en incluant dans son annuaire et sa documentation promotionnelle le libellé intégral cité dans les conditions 2010 (annexe A-1), lequel explique les paramètres d'un programme de grade professionnel accrédité.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

L'Équipe de visite confirme que des modifications importantes ont été effectuées au site web de l'École d'architecture. L'Équipe encourage toutefois la mise à jour des informations afin de combler des manques dans la documentation tels que la Mission de l'école. Dans une optique de transparence, l'équipe encourage l'EAUL à y afficher le REV 2007 et le REV 2013 lorsqu'il sera disponible.

L'équipe note l'annonce sur le site web du doctorat par équivalence alors que celui-ci n'est octroyé qu'à des fins administratives et n'est pas reconnu de façon officielle en dehors de l'institution. Cette mention publique risque d'induire le lecteur en erreur.

4. Équité sociale

Le programme doit fournir un résumé des politiques provinciales et institutionnelles qui complète et clarifie les provisions de la Charte des droits et libertés, tel qu'elle s'applique à l'équité sociale.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

5. Ressources humaines

Le programme doit démontrer qu'il dispose des ressources humaines appropriées à un programme offrant un grade professionnel en architecture, incluant un personnel enseignant en nombre suffisant, un directeur qui consacre pas moins de 50% de son temps à l'administration du programme, un personnel de soutien technique et administratif et un personnel de soutien relié au corps professoral.

Atteint Non-atteint
[] [x]

Commentaires de l'équipe :

Le bon fonctionnement d'un atelier de maquette requiert la présence d'au moins un technicien affecté à ce poste à temps plein. Bien que le personnel de soutien actuel soit compétent, dévoué et attentionné aux besoins des étudiants, l'équipe constate qu'une augmentation des ressources humaines est indispensable pour permettre un usage optimal et plus intense de l'atelier de maquette ainsi que pour assurer la sécurité et la formation des étudiants.

6. Développement des ressources humaines

Les programmes doivent avoir une politique claire qui décrit les occasions individuelles et collectives d'épanouissement pour le corps professoral et les étudiants à l'intérieur et à l'extérieur du programme.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

7. Ressources matérielles

Le programme doit fournir les ressources matérielles appropriées à un programme offrant un grade professionnel en architecture, incluant un espace en atelier à l'usage exclusif de chacun des étudiants à temps plein; des salles de cours et de séminaires facilitant à la fois l'enseignement didactique et interactif; un bureau à l'usage exclusif de chacun des membres à temps plein du corps professoral et des locaux pour les aides pédagogiques afférents.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

8. Ressources documentaires et technologies de l'information

Le bibliothécaire d'architecture, et le cas échéant, le responsable de la documentation visuelle ou autre matériel non imprimé doivent préparer une auto-évaluation démontrant le caractère adéquat de la bibliothèque d'architecture. En ce qui concerne les technologies de l'information, le programme doit aussi fournir l'infrastructure requise et le personnel de soutien approprié, afin de contribuer efficacement aux cours du programme et aux activités du personnel et des membres du corps professoral.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

9. Ressources financières

Le programme doit avoir accès à un appui institutionnel et à des ressources financières suffisantes

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

10. Structure administrative (l'institution et l'unité académique)

Le programme doit être une institution ou une composante d'une institution accréditée par une agence reconnue d'agrément de l'enseignement supérieur. Le programme doit jouir d'un niveau d'autonomie comparable à celui des autres programmes professionnels pertinents de l'institution et suffisant pour lui permettre de se conformer à toutes les conditions d'agrément.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

11. Grade professionnel et curriculum

Le CCCA n'octroie l'agrément qu'aux programmes professionnels en architecture. Ceux-ci comprennent:

- *Maîtrise en Architecture précédée d'un baccalauréat préprofessionnel; exigence qui correspond normalement à cinq ou six années d'études;*
- *Maîtrise en Architecture sans exigence d'un baccalauréat préprofessionnel, qui consiste en un baccalauréat et d'un minimum de trois années d'études professionnelles;*
- *Baccalauréat en Architecture requérant un minimum de cinq années d'études, sauf au Québec où quatre années d'études universitaires suivent deux années d'études collégiales (CEGEP).*

Les exigences du curriculum pour l'attribution de ces grades doivent inclure trois composantes: culture générale, études professionnelles, et cours à option axés respectivement sur les besoins de l'institution, de la profession architecturale et des étudiants.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

12. Critères de performance de l'étudiant (CPE)

Chaque programme d'architecture doit faire en sorte que tous ses diplômés possèdent les habiletés et les connaissances définies par les critères de performance décrits ci-après, lesquels constituent les conditions minimales pour rencontrer les exigences du stage menant à l'obtention du permis d'exercice de la profession. (voir les Conditions 2010 du CCCA pour plus de détails au sujet des catégories et critères des CPE).

A1. Habiletés de pensée critique

Capacité de soulever des questions claires et précises, d'utiliser des idées abstraites afin d'interpréter des informations, de tenir compte de divers points de vue, d'en venir à des conclusions raisonnées et de les vérifier en fonction de critères et de normes pertinents.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe:

Bien que cet aspect se retrouve dans le cours Travaux pratiques VI (1 crédit, à distance) et dans l'Essai (projet), l'équipe de visite note que le développement de la pensée critique pourrait être poussé de façon plus importante et plus généralisée.

A2. Habiletés en recherche

Capacité d'utiliser des méthodes de base de collecte et d'analyse de données dans le développement de tous les aspects du processus de programmation et de design.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

A3. Habiletés graphiques

Capacité d'employer les moyens de représentation appropriés afin de communiquer les éléments formels essentiels à chaque étape du processus de programmation et de design.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

A4. Habiletés langagières

Capacité de communiquer efficacement, oralement et par écrit, sur un sujet contenu dans le programme professionnel.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

A5. Habiletés de collaboration

Capacité d'identifier et d'assumer différents rôles afin de tirer profit des talents individuels et de collaborer avec autrui en tant que membre d'une équipe de design et dans d'autres circonstances.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

A6. Comportement humain

Compréhension de la relation entre le comportement humain, l'environnement naturel et le design de l'environnement construit.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

A7. Diversité culturelle

Compréhension de la diversité des besoins, des valeurs, des normes de comportement et des modèles sociaux et spatiaux qui caractérisent différentes cultures et différents individus ainsi que les implications de cette diversité au niveau des rôles sociaux et des responsabilités des architectes.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

A8. Histoire et théorie

Compréhension de diverses traditions mondiales et locales en architecture, en architecture du paysage et en design urbain, ainsi que des facteurs qui les ont façonnées.

Atteint Non-atteint
[] [x]

Commentaires de l'équipe :

Bien que les syllabus des deux cours obligatoires ARC-1003 et ARC-1004 démontrent un haut niveau académique et critique, le contenu des cours magistraux et des textes reflètent une vision euro-

centrique. Les cours repris dans la liste marquée Exigence 3 et le cours ARC-6021 ne compensent pas cette ligne d'enseignement, même si l'équipe reconnaît une attention aux traditions locales. En conclusion, l'équipe n'a pas rencontré l'évidence d'une compréhension des traditions mondiales non-occidentales. Par ailleurs, les cours en question ne couvrent que marginalement l'architecture du paysage et du design urbain.

#

A9. Précédents

Capacité de faire une analyse et une évaluation approfondies d'un bâtiment, d'un ensemble de bâtiments ou d'un espace urbain.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

B1. Habiletés en design

Capacité d'appliquer des principes organisationnels, spatiaux, structuraux et de construction, à la conception et au développement d'espaces, d'éléments de construction et de composantes tectoniques.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

B2. Préparation d'un programme

Capacité de préparer un programme complet pour un projet d'architecture qui tient compte des besoins du client et de l'utilisateur, des précédents appropriés, des exigences en termes d'espace et d'équipement, des lois et des normes pertinentes et des critères de sélection du site et d'évaluation du projet

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

B3. Aménagement du site

Capacité d'analyser un contexte et les conditions d'un site et d'y répondre adéquatement dans l'élaboration d'un programme et la conception d'un projet.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

B4. Design durable

Capacité d'appliquer les principes du design durable afin de produire des projets qui conservent les ressources naturelles et bâties, qui procurent un environnement sain aux occupants et qui réduisent les impacts de la construction et de l'exploitation des bâtiments sur les futures générations.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

L'équipe note que ce critère est représenté dans les projets émanant des ateliers ARC-6035, ARC-6037 et ARC-6038. L'EAUL avait identifié ce thème comme [un intérêt transversal considéré] de manière significative dans les ateliers. Cependant, la revue de l'ensemble des projets n'a pas démontré que ce critère transcende le programme.

B5. Accessibilité

Capacité de concevoir un site et un bâtiment adaptés aux individus ayant diverses capacités physiques et cognitives.

Atteint Non-atteint
[] [x]

Commentaires de l'équipe :

Suite à la revue des documents, l'équipe constate que, malgré une sensibilité aux besoins des personnes à mobilité réduite, l'accessibilité physique au site et au bâtiment pour les individus ayant diverses capacités physiques et cognitives n'est démontrée ni dans les plans de cours pertinents, ni dans les projets d'ateliers.

B6. Systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment

Compréhension des principes qui sous-tendent le design et la sélection des systèmes de sécurité et de leurs sous-systèmes dans les bâtiments; des codes, des règlements et des normes applicables à un site et à un projet donnés, incluant les types d'occupation, les hauteurs et superficies de bâtiments autorisés, les types de constructions autorisés, les exigences de séparation et d'occupation, les moyens d'évacuation, la protection contre l'incendie et la structure.

[x] []

Commentaires de l'équipe :

B7. Systèmes structuraux

Compréhension des principes de comportement de la structure lorsqu'elle résiste à la gravité et aux forces latérales, ainsi que de l'évolution, de l'éventail et des applications appropriées des systèmes structuraux

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

B8. Systèmes environnementaux

Compréhension des principes de base qui sous-tendent la conception de systèmes environnementaux, incluant l'acoustique, l'éclairage et la climatisation, l'enveloppe de bâtiment et la consommation énergétique, avec une connaissance des outils d'évaluation de la performance appropriés.

Atteint Non-atteint
[] [x]

Commentaires de l'équipe

L'équipe n'a pas rencontré d'évidence de la compréhension des principes de base qui sous-tendent la conception de l'acoustique et de l'éclairage dans le matériel des cours présentés. De plus, la connaissance des outils d'évaluation de la performance n'est pas démontrée.

B9. Enveloppes du bâtiment

Compréhension des principes de base qui motivent les choix appropriés d'enveloppes de bâtiment et d'assemblage associés, en ce qui concerne la performance globale, l'esthétique, le transfert de l'humidité, la durabilité et les ressources énergétiques et matérielles.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

B10. Systèmes de service du bâtiment

Compréhension des principes de base qui sous-tendent le design des systèmes de service du bâtiment, incluant la plomberie, l'électricité, le transport vertical, la communication, les dispositifs d'urgence et la protection-incendie.

Atteint Non-atteint
[] [x]

Commentaires de l'équipe :

L'équipe n'a trouvé aucune évidence de la compréhension des systèmes de service du bâtiment.

B11. Matériaux de construction et assemblages

Compréhension des principes de base liés à la sélection appropriée des matériaux de construction, des produits, des composantes et des assemblages, selon leurs caractéristiques propres et leur performance.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

B12. Économie du bâtiment et contrôle des coûts

Capacité d'évaluer et de produire les détails de construction, comme partie intégrante du projet, de combinaisons appropriées de matériaux, de composantes et d'assemblages.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

C1. Intégration des systèmes du bâtiment

Capacité d'évaluer et de produire les détails de construction, comme partie intégrante du projet, de combinaisons appropriées de matériaux, de composantes et d'assemblages.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

C2. Intégration des systèmes du bâtiment

Capacité d'évaluer, de sélectionner et d'intégrer à la conception du bâtiment les systèmes structuraux, les systèmes environnementaux, les systèmes de sécurité, les enveloppes et les systèmes de service du bâtiment.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

C3. Documentation technique

Capacité de produire la documentation et les descriptions techniques précises d'un projet de design pour fins d'évaluation et de construction.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

C4. Design complet

Capacité de concevoir un projet de design complet fondé sur une idée architecturale, un programme et un site. Le ou les projets devraient intégrer des systèmes structuraux et environnementaux, les enveloppes de bâtiments, les assemblages de construction, les systèmes de sécurité et les principes de responsabilité environnementale.

Atteint Non-atteint
[] [x]

Commentaires de l'équipe :

L'intégration des systèmes structuraux, environnementaux et de sécurité, ainsi que des détails d'enveloppe se retrouvent à divers degrés dans les trois concentrations dites techniques, mais jamais de manière intégrée et complète. L'équipe a constaté que les objectifs spécifiques de chaque concentration prévalent sur la réalisation d'un design complet au sens décrit par le CCCA. Ainsi, bien que le RPA fasse état de la volonté de l'EAUL de placer le critère de design complet au cœur des ateliers de concentrations à caractère technique, l'atteinte de ce critère n'est pas assurée partout. La rencontre de ces critères est évidente dans quelques projets de certains ateliers (par exemple ARC-6037 et ARC-6035), mais il n'y a toujours pas d'évidences claires, constantes et concluantes pour l'atteinte de ce critère dans tous les ateliers.

D1. Leadership et rôle social

Compréhension des techniques et habiletés nécessaires aux architectes pour travailler en collaboration avec les professionnels des disciplines connexes, les clients, les conseillers, les entrepreneurs et le public dans le processus de conception et de construction du bâtiment et pour défendre des enjeux environnementaux, sociaux et esthétiques dans leurs communautés.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

D2. Éthique et jugement professionnel

Compréhension des enjeux éthiques impliqués dans la formation du jugement professionnel, en ce qui concerne les enjeux sociaux, politiques et culturels de la conception et de la pratique architecturale.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

D3. Responsabilités légales

Compréhension de la responsabilité de l'architecte envers son client et le public conformément aux lois, codes, règlements et contrats associés à la pratique de l'architecture dans un contexte donné.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

D4. Réalisation des projets

Compréhension des différentes méthodes de réalisation de projets, des contrats de services correspondants et des types de documents requis afin d'offrir des services professionnels compétents et responsables.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

D5. Organisation d'un bureau

Compréhension des principes de base de l'organisation d'un bureau d'architecte, incluant la gestion financière, la planification opérationnelle, le marketing, les négociations, la gestion de projet, l'atténuation du risque et la compréhension des tendances qui ont une incidence sur la pratique.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

D6. Stage professionnel

Compréhension du rôle du stage dans le développement professionnel, ainsi que des droits et des responsabilités réciproques des stagiaires et des employeurs.

Atteint Non-atteint
[x] []

Commentaires de l'équipe :

IV. Annexes

Annexe A: Introduction au programme

Ce qui suit est tiré du Rapport du programme en architecture

1. Histoire et description de l'établissement de l'école d'architecture de l'Université de Laval

Les origines de l'Université Laval, doyenne des universités francophones en Amérique du Nord, remontent à 1663, alors que le premier évêque de la Nouvelle-France, Mgr de Montmorency-Laval fonde le Séminaire de Québec, dans le Quartier Latin (Vieux-Québec). Ce n'est toutefois que le 8 décembre 1852 que la Reine Victoria octroie au Séminaire de Québec les droits et privilèges d'université. Prenant alors le nom de son fondateur, elle devient l'Université Laval. Entre 1920 et 1950, l'avènement de nouvelles disciplines et la diversification des professions permettent à l'Université Laval de créer plusieurs facultés et programmes qui se retrouveront à l'étroit dans le Quartier Latin. Ceci contribue à un profond réaménagement des structures et des lieux et, à partir des années 1950, l'Université Laval s'installe progressivement sur un vaste campus moderne aux limites des (anciennes) villes de Sillery et de Sainte-Foy.

En 1971, avec l'adoption d'une nouvelle charte, les droits et pouvoirs de l'université sont confiés à un conseil présidé par un recteur élu et formé en majorité de représentants de la communauté universitaire. Ceci consacre l'autonomie complète de l'Université Laval par rapport aux autorités religieuses du Séminaire de Québec. La modernisation des structures universitaires se poursuit avec la promulgation, en 1991, d'une loi modifiant à nouveau la Charte de l'Université pour établir deux instances décisionnelles : 1) un Conseil d'administration avec une large participation de membres de l'extérieur, ce qui traduit bien le souci de l'Université de s'ouvrir au milieu, et 2) un Conseil universitaire formé principalement de professeurs et d'étudiants. La période de 1980 à 2000 est marquée par l'intensification de la recherche, des collaborations internationales et des activités de coopération Nord-Sud.

2. Mission de l'établissement

Dans son *Rapport final de la commission d'orientation* (1998), l'Université Laval adopte un ensemble d'orientations qui guident ses actions, dont sa mission toujours actuelle :

Première université francophone d'Amérique, ouverte sur le monde et animée d'une culture de l'exigence, l'Université Laval contribue au développement de la société

- *par la formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement;*
- *par l'avancement et le partage des connaissances dans un environnement dynamique de recherche et de création.*

Dans l'accomplissement de cette mission, l'Université Laval :

- *place les étudiants au cœur de ses préoccupations et leur offre des programmes d'études et un milieu de vie stimulants;*
- *développe des activités de recherche et de création qui renforcent son intégration dans les grands réseaux internationaux;*
- *favorise l'engagement de ses membres dans la communauté universitaire et dans leur milieu;*
- *pratique dans toutes ses activités et à l'égard de tous ses membres la culture de l'exigence;*
- *se préoccupe de l'insertion professionnelle de ses diplômés.*

Cette mission est réaffirmée avec *Horizon 2012 : Orientations de développement de l'Université Laval*, fruit d'un important processus de consultation, qui définit :

1) sa vision :

- *une université complète qui est reconnue comme un établissement de réputation internationale pour ses étudiants et ses programmes de formation de grande valeur;*
- *une université de pointe en matière de recherche et de création qui s'illustre sur les scènes nationale et internationale par la qualité exceptionnelle de ses réalisations;*
- *une université ouverte qui favorise les échanges, la coopération et la participation de ses membres aux enjeux mondiaux majeurs;*
- *une université engagée dans son milieu qui, dans le respect de sa mission fondamentale, de son autonomie et de ses responsabilités, bâtit des partenariats fructueux avec toutes les composantes de la société;*
- *une université modèle qui permet à tous les membres de sa communauté de s'épanouir, de développer leur potentiel et de s'affirmer dans un contexte institutionnel dynamique, stimulant, diversifié et respectueux des autres;*
- *une université moderne qui s'investit dans le développement durable et qui gère ses ressources de façon responsable.*

2) et ses valeurs institutionnelles fondamentales :

- *le respect de la diversité des personnes, des sociétés, des savoirs et des modes de pensée;*
- *l'approche humaniste et éthique;*
- *le développement de la pensée et du jugement critiques;*
- *l'engagement individuel et collectif et le leadership;*
- *la promotion de la création, de l'innovation et de l'excellence.*

Horizon 2012 définit aussi des objectifs stratégiques de l'Université Laval selon six domaines :

➤ Formation

- mettre en place les conditions qui favorisent le recrutement d'étudiants de qualité, leur fidélisation et leur réussite;
- accentuer l'internationalisation des programmes de formation;
- adapter les programmes de formation aux nouvelles réalités des étudiants et de la société, notamment par la formation à distance et la formation continue.

➤ Recherche et création

- mettre en place les conditions qui permettent un développement efficace de la recherche et de la création;
- assurer une représentation accrue de l'Université Laval au sein des réseaux de recherche régionaux, nationaux et internationaux et mieux faire connaître les réalisations de ses chercheurs;
- mettre en place les conditions qui facilitent le transfert des connaissances, la valorisation des résultats de la recherche et le transfert technologique des principales réalisations des chercheurs de l'Université.

➤ Internationalisation des activités

- accentuer les efforts en matière d'internationalisation des activités;
- actualiser les stratégies institutionnelles en matière d'internationalisation;
- améliorer les structures liées à l'internationalisation.

➤ Engagement dans la société

- favoriser et valoriser l'engagement dans la société;
- renforcer les liens avec les diplômés;
- accroître la visibilité de l'Université dans la collectivité

- Membres de la communauté universitaire
 - valoriser les membres de la communauté universitaire;
 - améliorer les conditions de vie des étudiants et de l'ensemble de la communauté universitaire;
 - promouvoir la santé, physique et psychologique, auprès des membres de la communauté universitaire;
 - assurer un service de qualité aux étudiants;
 - attirer, recruter et fidéliser, pour toutes les catégories de personnel, les personnes les plus compétentes;
 - assurer une gestion efficace des ressources humaines.

- Gouvernance et développement durable
 - promouvoir le développement durable;
 - améliorer les modes de gouvernance et de reddition de comptes;
 - assurer une saine gestion des finances de l'Université;
 - améliorer l'efficacité des systèmes d'information et de communication.

3. Histoire du programme

À Québec, l'enseignement formel de l'architecture débute à l'École des beaux-arts, fondée en 1922. Dirigée depuis Montréal à partir de 1931, l'École des beaux-arts de Québec ferme ses portes en 1936. L'École d'architecture de Québec est créée en 1960, sous la pression de 19 architectes, membres de la Société des architectes de la région de Québec. En 1964, elle est intégrée à l'Université Laval, suite aux recommandations du Comité d'étude sur l'enseignement de l'architecture dans les Écoles d'architecture de Québec et de Montréal. Nomade durant ses premières années, puis située sur le campus universitaire de Sainte-Foy pendant près de 25 ans, l'École d'architecture emménage, en 1988, dans le Vieux-Séminaire, berceau de l'Université Laval, au cœur du Vieux-Québec. École non rattachée à une faculté lors de sa création, elle forme, en 1992, la nouvelle Faculté d'architecture et d'aménagement, avec le Département d'aménagement et le Centre de recherche en aménagement et développement. En 1997, l'École des arts visuels joint les rangs de cette Faculté qui prend alors le nom de Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels.

Le programme initial de baccalauréat en architecture fut l'objet, en 1970, d'une première révision officielle. En 1981, il fut évalué et accrédité par la *Commonwealth Association of Architects*. Ce programme fut transformé graduellement et soumis à une évaluation périodique en 1990. L'importante révision qui en découla, approuvée par le Conseil de l'Université en 1991, reposait principalement sur deux grands objectifs : 1) actualiser le programme pour répondre aux nouvelles attentes à l'égard de la profession et 2) l'adapter aux nouveaux règlements universitaires. Ce programme de baccalauréat, qui comptait alors 120 crédits répartis sur quatre ans d'études, a été accrédité par le *Conseil canadien de certification en architecture* (CCCA) en 1994, puis en 1999. À titre d'opération préalable à la reconfiguration de la formation en architecture sur deux cycles, une évaluation universitaire du programme débuta à l'automne 1999. Cette reconfiguration s'inscrivait alors dans la foulée des débats nord-américains autour de l'uniformisation du diplôme donnant accès à la profession et, plus particulièrement, dans le cadre des changements envisagés par les trois écoles d'architecture du Québec.

À l'Université Laval, la reconfiguration de la formation professionnelle en architecture a pris la forme d'un programme de baccalauréat en architecture de 96 crédits sanctionné par un diplôme de B.Sc.Arch., suivi d'un programme de maîtrise en architecture de 45 crédits sanctionné par un diplôme de M.Arch. Le programme de baccalauréat a été approuvé par le Conseil universitaire en septembre 2000, moment où il est officiellement entré en vigueur. Le programme de maîtrise a été sanctionné par le Conseil universitaire en juin 2001 et il a accueilli ses premiers étudiants en septembre de la même année. Ce programme de maîtrise en architecture (en incluant le baccalauréat qui y mène) a été accrédité par le *Conseil canadien de certification en architecture* en 2002 et en 2007.

En bref, les caractéristiques de la formation professionnelle donnée à l'École d'architecture :

- *une formation équilibrée qui fonde la responsabilité professionnelle et la qualité du design architectural sur le respect des usages et des lieux;*
- *la maîtrise de méthodes de lecture, d'interprétation et de conception des milieux bâtis comme produits de la culture matérielle, acquise par des travaux qui contribuent à la connaissance du milieu bâti québécois, ainsi qu'à travers l'expérience du travail interculturel;*
- *le développement d'un savoir-faire en formalisation du projet, axé sur la coordination des choix conceptuels, formels et constructifs;*
- *une ouverture à une diversité d'approches à la conception et à l'évaluation du projet architectural;*
- *une expérimentation soutenue des nouvelles technologies de l'information dans la formation à la conception et à la pratique architecturales;*
- *la valorisation des différents rôles que l'architecte peut jouer dans l'amélioration du cadre bâti, compte tenu de la diversification de la pratique de l'architecture;*
- *une compréhension du rôle de l'innovation et de la recherche en architecture dans l'avancement de la profession, l'amélioration de la qualité du cadre bâti et le transfert des connaissances.*

L'École d'architecture de l'Université Laval s'est acquise une solide réputation pour la qualité de la formation professionnelle qu'elle dispense. Cette qualité repose sur l'équilibre que le programme maintient entre la formation en design comme lieu d'intégration de plusieurs savoirs et l'avancement de la connaissance des établissements humains et le développement d'approches au design qui s'appuient sur cette connaissance. Les diplômés de l'École occupent d'ailleurs aujourd'hui une place de choix parmi les créateurs reconnus sur la scène québécoise et internationale. Le programme de maîtrise en architecture, en encourageant la réflexion et les liens entre recherche et création contribue encore davantage à cette qualité acquise.

Dans les années 1970, l'École a été à l'avant-scène du mouvement pour la conservation et la réhabilitation du patrimoine urbain et pour l'implication des architectes dans les affaires de la ville. Cet engagement social et communautaire, qui s'est depuis étendu à divers milieux, façonne encore aujourd'hui son enseignement : il se manifeste tout particulièrement par l'implication fréquente des étudiants dans des projets de requalification du milieu, ainsi que dans des projets issus de la communauté. Dès le début des années 1980, l'École a également créé plusieurs activités de formation à l'étranger et, depuis, signé plusieurs protocoles d'échanges internationaux à l'intention des étudiants, jumelant ainsi son engagement dans son milieu à une ouverture bien concrète sur la formation interculturelle et l'internationalisation de la pratique.

La formation offerte anticipe aussi sur la diversification et la transformation de la profession. Aussi, grâce à l'importance de la recherche menée par les professeurs de l'École, la formation familiarise les étudiants avec les rôles que jouent la recherche fondamentale et appliquée, ainsi que l'innovation, dans l'avancement de la profession et de la société contemporaine. Le programme de maîtrise est, à cet égard, fortement axé sur la recherche-crédation et est composé de concentrations qui placent l'enseignement et la recherche au cœur des débats et des défis importants pour la pratique de l'architecture, pour la réflexion sur la discipline et pour la préparation adéquate de la relève. Ces concentrations contribuent à former des architectes sensibles aux enjeux de la profession, aux situations ou problèmes nouveaux et à l'évolution des besoins et aspirations de la société : architecture virtuelle et fabrication numériques; habitats et cultures; conservation et restauration des patrimoines bâtis, construction et innovation; contrôle des ambiances physiques et environnement; design urbain en collaboration, programmation d'équipements sociaux. Par les projets et la réflexion qu'elles mettent en jeu, ces concentrations interpellent la pratique de l'architecture et les étudiants qui y évoluent préparent ainsi autant leur avenir que celui de la profession.

En plus de la formation menant à l'exercice de la profession d'architecte, l'École d'architecture offre aussi :

- Un programme de maîtrise en sciences de l'architecture (M.Sc.) de 45 crédits, qui comprend deux types de formation spécialisée :
 1. avec mémoire en recherche, dans différents axes de spécialisation au sein d'équipes de recherche actives. Fort d'une longue tradition, ce programme vise la connaissance générale des différents types de recherche qui se côtoient en architecture et des stratégies et méthodes qui les accompagnent, de même qu'une connaissance avancée des théories, concepts et méthodes propres à différents champs de recherche (habitation et formes urbaines, ambiances physiques, programmation et évaluation des milieux institutionnels, simulation et modélisation architecturales, patrimoine, et théorie architecturale).
 2. avec essai et projet en design urbain, soit une formation avancée à l'évaluation et au design de milieux urbains à travers l'apprentissage des concepts, théories et méthodes de pointe, ainsi que leur application dans des situations concrètes, par un travail en partenariat avec les intervenants du milieu.
- La possibilité d'une inscription simultanée à la maîtrise en architecture (M.Arch.) et à la maîtrise en sciences de l'architecture (M.Sc.) (72 crédits), qui confère deux diplômes attestant des compétences des étudiants, d'une part, pour devenir architecte (M.Arch.) et, d'autre part, en recherche ou en design urbain (M.Sc.);
- Un Doctorat sur mesure de l'Université Laval, via la Faculté des Études Supérieures, en usage à l'École depuis 1996.

4. Mission du programme

✓ Programmes de **baccalauréat** et de **maîtrise**

Former des diplômés aptes à s'engager dans le stage professionnel, à devenir des architectes sensibles aux enjeux professionnels et sociaux qui les interpellent et capables d'y répondre avec pertinence et créativité tout au cours de leur vie professionnelle (mission adoptée par le Conseil universitaire en septembre 2000).

✓ Programme de **baccalauréat**

Assurer la formation de base en architecture, d'une part, en initiant l'étudiant aux concepts et principes fondamentaux, ainsi qu'aux outils et méthodes propres à la discipline et, d'autre part, en favorisant le développement de ses aptitudes à la résolution de problèmes architecturaux et à la composition architecturale (mission adoptée par le Conseil universitaire en septembre 2000).

✓ Programme de **maîtrise**

Assurer une formation supérieure qui prépare les futurs architectes à apporter des solutions pertinentes et novatrices à des questions complexes, à poser des jugements rigoureux en matière professionnelle et éthique, à développer leurs compétences tout au long de leur vie professionnelle et à répondre de façon créative à l'évolution des besoins de la société (mission adoptée par le Conseil universitaire en juin 2001).

Les concentrations de recherche-création à la maîtrise et l'Essai (projet) de fin d'études en architecture

Une concentration est composée d'un atelier de design (6 crédits) et d'un cours théorique (3 crédits).

Architecture virtuelle et fabrication numériques

- ARC-6040 Projets d'architecture virtuelle et fabrication numériques (6cr)
- ARC-6046 Approches et méthodes en architecture virtuelle (3cr)

Cette concentration s'intéresse à l'usage du numérique et à ses applications pratiques dans les diverses phases de conception et de fabrication d'un projet d'architecture. Elle offre ainsi la possibilité d'acquérir et de développer les connaissances essentielles à la réalisation de modélisations et de fabrications virtuelles, en vue de la construction du projet. Elle permet aussi d'intégrer, d'expérimenter et de tester les différentes possibilités et potentialités du numérique dans toutes les étapes du processus de conception architecturale. L'algorithmique,

la modélisation et la fabrication numérique constituent alors des processus de réflexion, de même que des méthodes de construction et de réalisation des maquettes d'étude.

Design urbain

- ARC-6039 Projets de design urbain (6cr)
- ARC-6033 Design urbain: concepts et méthodes (3cr)

En s'intéressant à la fois à la face publique et urbaine de l'architecture et à l'espace physique de la planification du territoire, le design urbain vise la création et le contrôle des formes de la ville, de même que l'aménagement qualitatif des milieux de vie et des espaces publics collectifs. Les projets de planification urbaine sont fondés sur la recherche de solutions consensuelles, avec les collectivités impliquées, dans un contexte de travail réellement interdisciplinaire et participatif. En misant sur le développement d'attitudes responsables à l'égard des dynamiques culturelles et sociales, du développement durable, de la création de collectivités viables et des processus participatifs d'aménagement, cette concentration prépare les futurs architectes à relever des défis complexes de requalification de milieux existants aussi bien que de développement et, d'autre part, à investiguer les nouveaux territoires du design urbain (périphéries et banlieues récentes, non-lieux, nœuds d'intermodalité, etc.).

Habitats et cultures

- ARC-6041 Habitats et cultures (6cr)
- ARC-6047 Architecture, urbanisme et coopération internationale (3cr)

La connaissance des facteurs culturels qui caractérisent les rapports entre une communauté et son territoire est à la base d'une bonne compréhension des approches et des valeurs qui supportent une véritable sensibilité interculturelle et une réelle coopération internationale. Avec la mondialisation, l'engagement sensible des architectes est d'autant plus important dans les pays et régions dits « en développement » que les milieux et les conditions de vie de populations économiquement défavorisées y sont précaires. Un tel engagement passe par une attitude de découverte, d'observation et d'écoute actives, ainsi que par l'analyse et l'interprétation participative de divers modes d'appropriation et d'occupation de l'espace. Ainsi, les relations entre les formes bâties, les pratiques culturelles en mouvement et les dimensions temporelles et collectives de l'architecture sont placées au cœur des démarches de recherche et de création susceptibles de contributions responsables et appropriées à la transformation durable, tant sur les plans culturel qu'écologique, des milieux de vie précaires des pays et régions en développement.

Programmation et design

- ARC-6036 Programmation et design (6cr)
- ARC-6043 Programmation et évaluation architecturale (3cr)

Le rôle fondamental que joue la programmation dans l'expérience humaine, l'organisation des activités quotidiennes et la qualité du milieu bâti repose grandement, au-delà de l'élaboration de normes prescriptives, sur l'identification des enjeux humains, organisationnels, écologiques et culturels que soulève un projet d'architecture, en lien avec les contraintes et les défis que posent l'adaptation ou de la transformation de types architecturaux existants. À cet égard, la formation théorique et pratique offerte dans cette concentration mise sur l'intégration, dans le processus de design, de données probantes et d'intervenants clés des milieux concernés, et sur une connaissance fine du milieu en opération. L'objectif est d'éclairer la décision architecturale dans des domaines aussi complexes que sont les milieux de soins et de services sociaux, les milieux éducationnels, ou encore les ressources résidentielles pour les personnes fragilisées. Les futurs architectes sont ainsi appelés à développer une solide expertise en méthodes avancées de programmation et d'évaluation architecturales.

Ambiances physiques et design

- ARC-6037 Ambiances physiques et design (6cr)
- ARC-6044 Ambiances physiques architecturales et urbaines (3cr)

La redécouverte, par l'architecture, des multiples aspects de notre relation à l'environnement va des enjeux bien réels de performance environnementale aux enjeux moins tangibles (esthétiques et éthiques) du projet. La concentration propose d'approfondir cette problématique par l'étude systémique des ambiances thermiques, lumineuses et acoustiques. Une approche systémique permet d'optimiser la performance énergétique du bâtiment ainsi que la santé et le confort des habitants tout en minimisant les impacts négatifs sur l'environnement en termes d'énergie et de ressources. Les ambiances physiques réfèrent aussi bien aux aspects quantitatifs (énergie, matière) que qualitatifs (perception, confort, bien-être) de l'environnement construit. Le concepteur possède ainsi le pouvoir de moduler l'interface intérieur-extérieur par les variables de l'architecture dans la résolution de l'équation environnement/santé/confort avant d'intégrer, le cas échéant, les systèmes actifs de contrôle environnemental. Cette approche intégrée requiert une investigation aux échelles urbaine (micro-climats locaux), architecturale (organisation spatiale du bâtiment), et matérielle (propriétés physiques/environnementales des matériaux).

Conservation et restauration

- ARC-6038 Projets de conservation et restauration (6cr)
- ARC-6045 Histoire, théories et pratiques en conservation (3cr)

Cette concentration propose aux étudiants d'explorer les enjeux qui animent les interventions sur l'environnement bâti, historique ou moderne. Elle offre l'occasion de réfléchir sur les programmes qui réintégreront les lieux dans leur milieu actuel. Ce faisant, l'adéquation entre l'architecture existante et les besoins des nouveaux usages pose des questions de composition architecturale fondées sur une appréciation et une interprétation de l'architecture d'hier et d'aujourd'hui. Ce nouveau dialogue se poursuit dans l'exploration des enjeux de tectonique qui confrontent les techniques traditionnelles avec les nouveaux matériaux et assemblages. Ces différents aspects se conjuguent de manières variées à l'échelle du site, du bâtiment et de ses détails. Ils permettent ainsi aux étudiants d'envisager une variété d'interventions et d'interprétations fondées sur la connaissance des lieux et le développement d'un raisonnement conceptuel pertinent.

Construction et design

- ARC-6035 Construction et design (6cr)
- ARC-6042 Recherche, développement et création en construction (3cr)

Cette concentration s'intéresse à l'intégration des techniques et des matériaux innovants en conception architecturale, ainsi qu'à l'exploitation inventive des techniques et des matériaux courants. Ses concepts et méthodes se fondent sur ceux du cours La pensée constructive en architecture, mettant en application les regards croisés d'académiciens et de professionnels sur les cultures constructives. L'atelier de projet explore jusqu'à l'échelle des détails le potentiel architectonique des composantes et des systèmes du bâtiment, notamment la structure, l'enveloppe et les services techniques. Les étudiants doivent concevoir un projet chargé d'une dimension critique au plan conceptuel et formulé de la manière la plus complète possible aux plans matériel et technique; l'une et l'autre dimension devant être coordonnées dans une seule et même « pensée constructive ». Le cours théorique porte sur le rôle de l'architecte dans le développement des innovations technologiques et dans leur intégration à la conception architecturale, ce qui permet aux étudiants d'explorer une innovation particulière.

Essai (projet) de fin d'études en architecture :

L'Essai (projet) de fin d'études en architecture sous-tend un processus de recherche-crédation comme les concentrations précédentes, mais élaboré par les étudiants de manière autonome sur un sujet de leur choix. Il supporte le développement d'une compétence en design, en même temps qu'il encourage celui d'une compétence pour un contenu, une idée ou un thème particulier dont l'étude est fondée sur une analyse rigoureuse des connaissances acquises et des faits pertinents. Par cette association de design et de recherche, l'essai (projet) peut ainsi prétendre contribuer à une compréhension plus large de la discipline. Ses objectifs sont de :

- concevoir, dans toutes ses dimensions normales, un projet d'architecture porteur d'une thèse, c'est-à-dire qui permet d'explorer une question pertinente et d'y apporter une solution architecturale adéquate ou innovante, sur la base d'une position bien étayée, traduite en projet;
- mener une démarche intellectuelle et créative, autonome et critique, et en faire état graphiquement, par écrit et verbalement;
- faire un examen des liens entre le projet réalisé et la question soulevée : le défi particulier consiste à développer et à maintenir un dialogue entre la conception du projet et la question étudiée.

5. Plan d'action du programme

À l'Université Laval, les programmes de formation font l'objet d'un plan d'action élaboré par le doyen d'une faculté, suite à une évaluation périodique par un Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP). La plus récente évaluation périodique des programmes de baccalauréat et de maîtrise en architecture a eu lieu en avril 2008, soit un an après la dernière visite d'agrément du CCCA.

Plan d'action et objectifs des programmes de baccalauréat et de maîtrise en architecture

Le *Rapport d'évaluation des programmes de baccalauréat et de maîtrise en architecture*, remis par le CIEP (2008), visait à mesurer les huit points suivants, notamment à la lumière du *Rapport du programme d'architecture 2006* de l'École, du *Rapport de l'équipe de visite 2007* du CCCA et de rencontres avec des groupes de professeurs et d'étudiants :

- Pertinence sociale et scientifique des programmes et conformité de leur orientation par rapport à l'état d'avancement des connaissances dans ce domaine;
- Pertinence institutionnelle des programmes;
- Cohérence interne des programmes et efficacité de leur gestion;
- Admission aux programmes et activités de promotion;
- Ressources humaines;
- Ressources matérielles, informatiques et documentaires;
- Appréciation globale de la formation;
- Diplomation et soutien à la réussite des études.

La conclusion du *Rapport d'évaluation* du CIEP soulignait (page 12) :

« La qualité globale des programmes de baccalauréat et de maîtrise en architecture est reconnue aussi bien par les experts externes que par l'ensemble des personnes consultées lors de cette évaluation périodique. L'emplacement de l'École d'architecture au cœur d'une ville du patrimoine mondial, la qualité des programmes reconnue par le Conseil canadien de certification en architecture de même que la compétence des professeurs, leur dynamisme et leur implication dans le milieu représentent les principales forces de ces programmes. Parmi les autres points forts, soulignons la visibilité et la réputation des programmes, la qualité et la variété des cours et les formules pédagogiques utilisées, la pertinence de l'expérience que constitue l'essai [projet], la possibilité pour les étudiants de faire une partie de leurs études à l'étranger (Profil international), le dynamisme des associations étudiantes, le sentiment d'appartenance des étudiants à leur programme d'études ainsi que l'efficacité de la gestion des programmes. »

Le *Rapport d'évaluation* faisait aussi mention de points à améliorer et à examiner (pages 12 et 13) ; points qui sont très près de trois des préoccupations émises dans le *RÉV 2007* du CCCA :

- *Recommandation 1 : que l'on se penche sur l'importance d'exposer tous les étudiants à l'intégration des systèmes du bâtiment dans le processus de design (point à améliorer);*
- *Recommandation 2 : que l'on s'assure de l'application des mesures de sécurité dans l'atelier de maquettes (point à améliorer);*
- *Point à examiner : les ressources informatiques et documentaires.*

Indicateurs de réussite et calendrier pour sa réalisation

Le plan d'action du doyen, pour les programmes professionnels de l'École d'architecture, a été adopté par le Conseil Universitaire le 10 juin 2008 (résolution CU-2008-71). Les éléments de ce plan, qui découlent des recommandations du CIEP, sont intégrés aux réponses apportées aux préoccupations et aux conditions non atteintes identifiées dans le *REV 2007* du CCCA. Ces éléments étaient à caractère plutôt technique : ils ont tous été mis en œuvre avec succès, au cours de la période 2008-2010.

Éléments additionnels sur les orientations et objectifs des programmes

Il faut souligner qu'à l'Université Laval, les unités comme l'École d'architecture ne sont pas assujetties à une politique de planification stratégique. Le tableau qui suit rappelle les objectifs de développement que les programmes s'étaient fixés au moment de la reconfiguration de la formation en deux cycles en 2000 (baccalauréat) et en 2001 (maîtrise professionnelle), en y ajoutant les résultats obtenus depuis, les éléments encore à considérer ou les défis :

Objectifs de développement : Résultats obtenus et projets d'avenir :

- Développement des programmes

- Reconfiguration des programmes professionnels

- Cohérence et logique des orientations pédagogiques entre le baccalauréat préprofessionnel et la maîtrise professionnelle.
- *Consolidation des études de 2ème cycle en recherche et en design urbain*
 - Consolidation et développement important des études de 2ème cycle, notamment à travers la double maîtrise (M.Arch + M.Sc).
- *Élaboration d'un programme de doctorat en architecture*
 - Après deux tentatives malheureusement infructueuses en 2002 et 2007, un nouveau comité d'exploration pour l'élaboration d'un doctorat a été mis en place en 2012;
 - *Projet d'avenir : création d'un programme de doctorat en architecture.*

- Informatisation de la formation

- Pédagogie

- Mise en place achevée de l'usage de la CAO dans tous les ateliers de design architectural, au baccalauréat;
- Mise en œuvre, en 2008, de la concentration de maîtrise *Architecture virtuelle et fabrication numériques*;
- *Projet d'avenir : comme l'avènement du numérique pose des défis constamment renouvelés en termes pédagogiques, deux comités de l'École s'y appliquent (Comité informatique + Comité figuration / représentation).*

- Conditions matérielles et techniques de support

- Politique éprouvée d'achat obligatoire d'un ordinateur portable et d'une trousse logicielle, depuis 2008 au baccalauréat et 2011 à la maîtrise;
- Personnel de soutien chevronné et hautement spécialisé;
- Développement important des lieux et services de traitement de l'image, d'impression et de découpe numérique;
- Accès Internet sans fil dans toute l'École.

- Internationalisation de la formation

- Le baccalauréat en architecture est un des programmes les plus internationalisants de l'Université Laval, avec 23 protocoles officiels d'échange, qui mobilisent plus de 60% des étudiants de 3ème année;
- L'École reçoit plus d'une trentaine d'étudiants de l'extérieur du Canada annuellement;

- Les projets de coopération internationale, notamment à la maîtrise, sont nombreux.
- Développement d'un programme coopératif
 - Ce projet a été abandonné dès 2002, jugé irréaliste par le CIEP dans les conditions d'encadrement de l'Université.
- Consolidation des rapports avec le milieu
 - Il s'agit d'une force des programmes, notamment à la maîtrise;
 - Des projets de recherche et de développement soumis par le milieu, ou qui lui sont utiles, servent de base pour plusieurs concentrations;
 - *Projet : développer davantage l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité, les relations entre les différents acteurs d'un projet d'architecture;*
 - *Projet à caractère plus pratique : améliorer l'initiation des étudiants aux réalités de la profession (relations avec les employeurs et l'industrie, projet de création d'un cours en Gestion de projets d'architecture).*
- Développement de la recherche et de la création
 - L'École compte plusieurs groupes de recherche financés et très actifs (recherche fondamentale, appliquée, création, action et participation);
 - La diffusion et le rayonnement de ces activités de recherche sont importants;
 - L'impact des activités de recherche sur l'enseignement, spécialement à la maîtrise, est aussi très important;
 - *Projet : positionner davantage l'École comme chef de file dans le domaine de l'architecture « verte », un aspect transversal aux concentrations de maîtrise, notamment en raison de la forte tradition « environnementale » qui existe à l'École.*
- Recrutement et diffusion
 - Le rayonnement culturel est important : un grand nombre d'expositions, de publications et de conférences ont été et sont produites par l'École;
 - *Projet : mieux faire connaître les programmes, de même que leurs caractéristiques et retombées (le site web est en refonte complète);*
 - *Projet : augmenter le recrutement à international, tant au baccalauréat qu'à la maîtrise.*

Annexe B: L'équipe de visite

L'ÉQUIPE DE VISITE

PRÉSIDENT

Guy Préfontaine Praticien
GPPArchitecture
139 Willmington Drive,
Winnipeg, Manitoba R3X 1Y2
Tél. : (204) 943.1055
Courriel: guyp@gpparchitecture.ca

MEMBRES

Jean-François Lejeune Éducateur
20 Island Ave # 302
Miami Beach FL 33139 USA
Tél.Maison : (305) 695-0984
Tél.Bureau : (305) 772-6729
Courriel: flejeune@miami.edu

John Romanov Praticien
Romanov Romanov Architects Inc
375 Parkside Drive,
Toronto, Ontario, M6R 2Z6
Tel.:(416).766-8750
Fax :(416) (416) 766-8760
Courriel : john@romrom.com

George Thomas Kapelos Éducateur
Ryerson University
350 Victoria Street
Toronto, Ontario M5B 2K3
Tel: 416/979-5000 x 6510
Fax : (416) 979- 5353
Courriel: gkapelos@ryerson.ca

Andrew Choptiany Étudiant
437 Spadina ave. Apt 3
Toronto, Ontario M5T2G6
Tel.: (647) 893-7982
Courriel: a.choptiany@gmail.com

OBSERVEURS/TRICES

Anne Bordeleau Éducatrice
Assistant Professor –
School of Architecture/
University of Waterloo,
Melville Street South,
Cambridge, On, N1S 2H4
Courriel : abordele@uwaterloo.ca

Marco Louis Polo Éducateur
Graduate Program Director,
Master of Architecture Ryerson University
Tél: 416-979-5000 x6497
E-mail: m2polo@ryerson.ca

OBSERVATEUR/TRICE DE L'ÉCOLE

Mathieu Boucher Côté
246 rue St-Jean app4A
Québec, Québec G1R 1P1
Tél. : (418) 564-8401
E-mail:mathieu.boucher-cote.1@ulaval.ca

Annexe C: Le calendrier de la visite

Calendrier • Visite de maintien de l'agrément
 16 au 20 mars 2013
 École d'architecture de l'Université Laval

*Édifice du Vieux-Séminaire de Québec
 1 côte de la Fabrique
 Québec (Québec) G1R 3V6 Canada
 Tél : 418-656-2543*

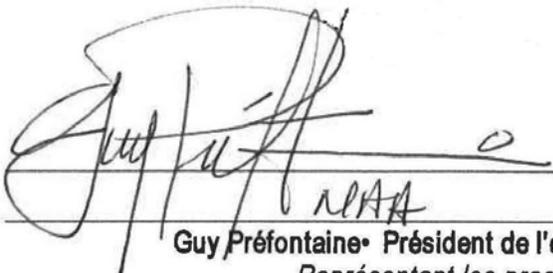
Samedi le 16 mars 2013	
• début d'après-midi	- Arrivée des membres de l'équipe de visite et enregistrement à l'hôtel <i>Hôtel Sainte-Anne • 32 rue Sainte-Anne, Québec • tél : 418-694-1455</i>
• 14h00 +/-	- Visite de la salle de travail de l'équipe : <i>chef d'équipe + directrice de l'École</i> <i>École d'architecture : salle de travail de l'équipe</i>
• 16h00 +/-	- Première rencontre et présentation des membres de l'équipe + séance d'orientation <i>Salle de réunion : Hôtel Sainte-Anne</i>
• 17h00 +/-	- Rencontre des membres de l'équipe avec la directrice de l'École <i>École d'architecture : salle de travail de l'équipe</i>
• 18h30 +/-	- Souper des membres de l'équipe de visite <i>Restaurant : Le Pain Béni • 24 rue Sainte-Anne, Québec • tél : 418-694-9485</i>
• 20h30 +/-	- Poursuite de la séance d'orientation + examen du <i>RPA</i> <i>Salle de réunion : Hôtel Sainte-Anne</i>
Dimanche le 17 mars 2013	
• 7h00-9h00	- Déjeuner des membres de l'équipe de visite - Examen du <i>RPA</i> + regroupement des questions et des sujets de préoccupation <i>Hôtel Sainte -Anne : salle de réunion privée</i>
• 9h00-10h30	- Visite du local de l'équipe et des salles d'exposition (informations sur l'organisation des travaux des étudiants) + visite et visite de l'École : <i>avec la directrice de l'École</i>
• 10h30-12h00	- Travaux initiaux de l'équipe de visite : premier examen des dossiers <i>École d'architecture : salle de travail de l'équipe</i>
• 12h00-13h30	- Dîner (traiteur) de l'équipe avec les administrateurs de la Faculté et de l'École : <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Claude Dubé, doyen, Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels • Madame Myriam Blais, directrice, École d'architecture • Monsieur Pierre Côté, directeur des programmes de B.Sc.Arch et de M.Arch <i>École d'architecture : salle à confirmer (1224)</i>
• 13h30-15h30	- Rencontre de l'équipe de visite avec le corps professoral <i>École d'architecture : salle 1224</i>
• 16h30-17h30	- Rencontre de l'équipe avec Monsieur Claude Dubé, doyen de la Faculté <i>École d'architecture : salle de travail de l'équipe</i>
• 17h30-18h30+	- Travaux de l'équipe de visite <i>École d'architecture : salle de travail de l'équipe (0236) + salles d'exposition (1106 + 1204)</i>
• 19h00+	- Souper des membres de l'équipe de visite

	<p><i>Restaurant (à confirmer) : Portofino • 54 rue Couillard, Québec • tél : 418-692-5506</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion de compte-rendu et travaux de l'équipe de visite <p><i>École d'architecture : salle de travail de l'équipe ou Hôtel Sainte-Anne : Salle de réunion</i></p>
Lundi le 18 mars 2013	
• 7h00-8h00	<ul style="list-style-type: none"> - Déjeuner des membres de l'équipe, avec la directrice de l'École <p><i>Hôtel Sainte-Anne : salle de réunion privée</i></p>
• 8h00	<ul style="list-style-type: none"> - Transport entre l'hôtel et le Campus principal (taxis)
• 8h30-9h30 <i>(heures à confirmer)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de l'équipe de visite avec les dirigeants universitaires : Monsieur Denis Brière, recteur <u>et/ou</u> Monsieur Bernard Garnier, vice-recteur aux études et aux activités internationales <p><i>Campus principal • Pavillon et salle à confirmer</i></p>
• 9h45-10h45 <i>(heures à confirmer)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de l'équipe de visite avec les administrateurs universitaires : Madame Marie Audette, doyenne, Faculté des études supérieures et postdoctorales Monsieur Serge Talbot, directeur général du 1^{er} cycle <p><i>Campus principal • Pavillon et salle à confirmer</i></p>
• 11h00-12h00 <i>(heures à confirmer)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Groupe A (4 membres de l'équipe)</i> – Visite de la Bibliothèque générale et rencontre avec les bibliothécaires d'architecture : Madame Marianne Demers-Desmarais, spécialiste en ressources documentaires, <u>et/ou</u> Monsieur Joë Bouchard, spécialiste en ressources documentaires - <i>Groupe B (4 membres de l'équipe)</i> – Visite du Bureau international et rencontre avec : Monsieur Richard Poulin, adjoint au vice-recteur / directeur du Bureau international, <u>et/ou</u> Madame Brigitte Martin, agente de recherche et de planification <p><i>Campus principal • Bureau International • Maison Eugène Roberge</i></p>
• 12h00-12h30	<ul style="list-style-type: none"> - Transport vers l'École d'architecture (taxis)
• 12h30-13h30+	<ul style="list-style-type: none"> - Dîner (traiteur) avec les représentants étudiants de la maîtrise et du baccalauréat : membres des associations étudiantes, des comités de programme et des activités spéciales <p><i>École d'architecture : salle 1224</i></p>
• 13h30+-15h30	<ul style="list-style-type: none"> - Visite de la salle de lecture de l'École (<i>Groupe A</i> de l'équipe de visite) <p><i>École d'architecture : salle 1115</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Rencontre avec les employés administratifs et de soutien, au gré de l'équipe</i> - Observation des ateliers et des cours (voir horaire), notamment : <ul style="list-style-type: none"> • ateliers de maîtrise : locaux à préciser • ateliers de 3^{ème} baccalauréat : locaux à préciser • Théories de l'architecture, de la Renaissance à 1945 (amphithéâtre 2117) - Revue des travaux des étudiants <p><i>École d'architecture : salle de travail de l'équipe</i></p>
• 15h30-16h30+	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec l'ensemble des étudiants de l'École <p><i>École d'architecture : salle 2117 (amphithéâtre)</i></p>

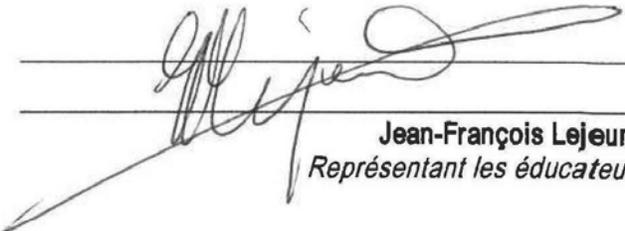
• 17h00-19h00	- Réception avec des architectes locaux, des anciens étudiants, des représentants de l'OAQ et le personnel de l'École <i>École d'architecture : salle à confirmer</i>
• 19h30+	- Souper des membres de l'équipe de visite <i>Restaurant ou traiteur, au choix de l'équipe de visite</i> - Réunion de compte-rendu et travaux de l'équipe de visite <i>École d'architecture : salle de travail de l'équipe ou Hôtel Sainte-Anne : Salle de réunion</i>
Mardi le 19 mars 2013	
•	- Déjeuner (hôtel) des membres de l'équipe, avec la directrice de l'École <i>Hôtel Sainte-Anne : salle de réunion privée</i>
•	- Examen des programmes et des études générales, optionnelles et connexes <i>(avec les directions d'École et des programmes, à déterminer au besoin de l'équipe)</i> - Observation des ateliers et des cours (voir horaire), notamment : ateliers des finissants en essai (projet) : locaux à préciser ateliers de 2 ^{ème} baccalauréat : locaux à préciser ateliers de 1 ^{ère} baccalauréat : locaux à préciser Recherche, développement et création en construction (salle 1121) - Revue des travaux des étudiants – Salles de travail et d'exposition <i>École d'architecture : salle de travail de l'équipe</i>
•	- Diner (traiteur) des membres de l'équipe <i>École d'architecture : salle de travail de l'équipe</i>
•	- Revue des travaux des étudiants - Observation des ateliers et des cours (voir horaire), notamment : • ateliers des finissants en essai (projet) : locaux à préciser • ateliers de 2 ^{ème} baccalauréat : locaux à préciser • ateliers de 1 ^{ère} baccalauréat : locaux à préciser • Ambiances physiques architecturales et urbaines (salle 1121) - <i>Rencontres avec d'autres groupes et/ou personnes, au gré de l'équipe de visite.</i>
•	- Souper (traiteur) des membres de l'équipe <i>École d'architecture : salle de travail de l'équipe</i>
•	- Réunion de compte-rendu de l'équipe de visite - Délibérations et ébauche du <i>RÉV</i> (rapport de l'équipe de visite) <i>École d'architecture : salle de travail de l'équipe</i>
Mercredi le 20 mars 2013	
•	- Départ de l'hôtel des membres de l'équipe <i>Les bagages pourront être déposés à salle de travail de l'équipe jusqu'au moment du départ</i>
•	- Déjeuner + Réunion de clôture avec les administrateurs de la Faculté et de l'École : • Monsieur Claude Dubé, doyen, Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels • Madame Myriam Blais, directrice, École d'architecture <i>École d'architecture : salle à déterminer</i>
•	- Réunion de clôture de l'équipe avec les administrateurs de l'Université :

	<ul style="list-style-type: none">• Monsieur Denis Brière, recteur <u>et/ou</u>• Monsieur Bernard Garnier, vice-recteur aux études et aux activités internationales• Madame Marie Audette, doyenne, Faculté des études supérieures et postdoctorales• Monsieur Serge Talbot, directeur général du 1^{er} cycle <p><i>Note : En une seule réunion, ou deux ou trois distinctes, au gré de l'équipe de visite</i> <i>École d'architecture : salle de travail de l'équipe ou salle 1224</i></p>
•	- Rencontre de clôture avec l'ensemble du corps professoral et des étudiants <i>École d'architecture : salle 2117</i>
•	- Dîner des membres de l'équipe de visite <i>Restaurant (à confirmer) : Chez Boulay • 1110 rue Saint-Jean, Québec • tél : 418-694-9390</i> - Départ des membres de l'équipe de visite

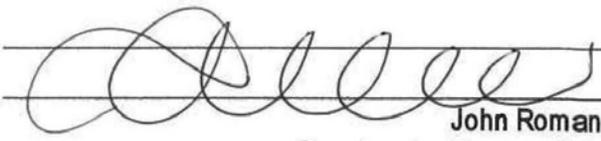
V. Signatures du rapport



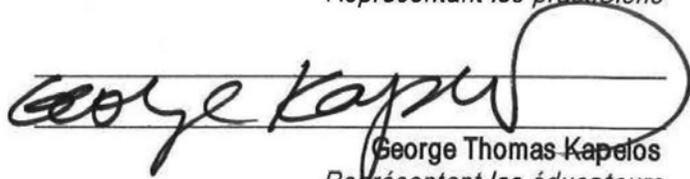
Guy Préfontaine
Président de l'équipe
Représentant les praticiens



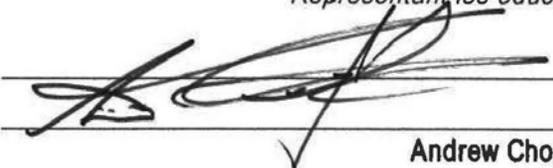
Jean-François Lejeune
Représentant les éducateurs



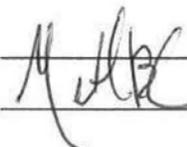
John Romanov
Représentant les praticiens



George Thomas Kapelos
Représentant les éducateurs



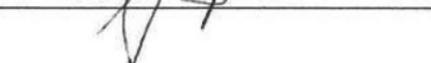
Andrew Choptiany
Représentant les étudiants



Mathieu Boucher-Côté
Observateur de l'école/programme



Marco Louis Polo
Observateur du CCCA



Anne Bordeleau
Observateur du CCCA